

VOTRE PHARMACIEN DE FAMILLE, COMPLICE DE VOTRE SANTÉ!

Services offerts :

- Prolongation d'une ordonnance pour une durée limitée*
- Prescription de médicaments pour certains problèmes de santé*
- Ajustement d'une ordonnance*
- Consultation pour la révision de la médication
- Anticoagulothérapie : ajustement des doses et suivi

* Certaines conditions doivent être respectées. Des frais peuvent s'appliquer, certains frais sont couverts par les assurances.

Vous désirez transférer vos ordonnances chez nous?

Nous nous chargerons d'effectuer le transfert* de votre dossier. **C'est simple et rapide!**

* Certaines restrictions s'appliquent.



Pharmacien-propriétaire affilié à



Pierre Gravel

277, boul. Saint-Jean, Pointe-Claire • 514 695-1122

Lun.:	08h30 à 21h00
Mar.:	08h30 à 21h00
Mer.:	08h30 à 21h00
Jeu.:	08h30 à 21h00
Ven.:	08h30 à 21h00
Sam.:	08h30 à 18h00
Dim.:	09h00 à 18h00

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice de la pharmacie.